

**Lettre ouverte**

Montbonnot, le 29 janvier 2020

Mesdames, Messieurs les candidats aux élections municipales,

Au nom de **AMG - Accueil Migrants Grésivaudan** ainsi que des 400 participants - parmi lesquels 70 exilés - aux « Rencontres pour l'hospitalité des Exilé.e.s » organisées en mars 2019 à Autrans par la Ligue de l'enseignement et le collectif Migrants en Isère, nous vous soumettons quelques propositions qui en sont issues et qui s'adressent tout particulièrement aux collectivités territoriales.

Nous souhaitons connaître vos approches sur ces questions et la façon dont vous pourriez les intégrer dans votre programme.

**Un hébergement pour tous :** De nombreux jeunes majeurs étrangers, des familles et des femmes seules avec enfants, connaissent la rue pendant de longs mois faute d'hébergements en nombre suffisant ;

- Une des voies pour y remédier rapidement est de recenser les locaux disponibles et de les mettre à disposition des migrants, par l'intermédiaire d'AMG par exemple comme l'ont fait déjà plusieurs municipalités de la vallée. Cette mise à disposition peut se faire par le biais de conventions d'occupation temporaire.
- Des propriétaires qui disposent de logements vacants peuvent être incités à louer leur bien par divers moyens.

**L'accueil et l'accès aux droits des étrangers :** Il est urgent d'améliorer l'accompagnement social, et de renforcer les équipes de travailleurs sociaux. L'information sur les droits doit être possible en divers lieux décentralisés et notamment en créant ou en renforçant des équipes mobiles dans nos communes sur les aspects juridiques (ex : droit à l'hébergement ou au logement opposable, couverture sociale, aides sociales ...).

**Santé physique et psychique :** Assurer la continuité des soins et des prises en charge dès l'arrivée sur le territoire (notamment ceux liés à la souffrance psychique très mal prise en compte, en favorisant la mise en place de médiateurs de santé, en améliorant l'information sur la santé, la prévention...).

**Travail et formation :** Pendant la très longue attente que génèrent les formalités, tant pour l'asile que pour obtenir les titres de séjour ouvrant au droit au travail, les collectivités doivent

faciliter l'accès à l'éducation et à la formation, la reprise d'études en lien avec l'Education Nationale et les Universités. Elles pourraient prendre la responsabilité de signer des conventions de stage de formation professionnelle, accueillir des stagiaires, faciliter l'accès au bénévolat des étrangers, inciter les entreprises qui sont sur leur territoire à les accueillir, être un interlocuteur actif de la DIRECCTE... bref tout faire pour que ces longues années constituent un investissement pour ceux qui sont présents sur le territoire et non un temps perdu pour eux et pour la société.

**L'hospitalité pour mieux accueillir** : C'est aussi créer des liens entre tous ceux qui résident sur le territoire, qu'ils soient d'ici ou qu'ils viennent d'ailleurs : rencontres facilitées dans des lieux communs comme les CCAS, des Associations... Mettre à disposition des lieux dédiés ouverts, conviviaux et accueillants, avec des activités culturelles, culinaires, de loisirs, de débats et d'échange, de formation à la citoyenneté, co-gérés avec les « accueillis », en lien avec le quartier et ses habitants, et lors des manifestations et festivités offertes par la commune.....

**Création d'une carte citoyenne de territoire** pour tous les résidents pour garantir à tous l'égalité d'accès à tous les services municipaux sociaux, culturels, de santé, éducatifs, sportifs ; permettre l'accès à la citoyenneté c'est aussi associer les exilés à diverses instances y compris à la gestion de ces lieux d'accueil. C'est aussi leur faciliter l'obtention de cartes de transport.

La désignation **d'un élu délégué à l'hospitalité** est essentielle, de même que la création d'une coordination régulière entre ces élus municipaux et les institutions de l'état, du département, de la région pour définir et faire vivre une politique migratoire de l'hospitalité de territoire.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces propositions et sommes à votre disposition pour en discuter.

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs, de notre parfaite considération.

Le Président

Michel DEPIERRE

Tel : 06 07 38 47 96